



Projet Éducatif de Territoire et Rythmes Éducatifs : Mise en Projet, Écriture d'un PEDT, PEL, ...

1. Réunions d'information, Cafés Pédagogiques
2. Diagnostic : Mise en œuvre ou Aide à l'élaboration
3. Concertation : Réunir les acteurs éducatifs,
Mener un comité de pilotage

Pour nous contacter :
pedt@cemea-pdll.org
02 51 86 02 60



CAFÉS PÉDAGOGIQUES RÉUNION D'INFORMATION

Les cafés pédagogiques sont des actions inscrites dans une philosophie d'éducation populaire : une éducation pour tous, par tous, ayant le souci de faire accéder les individus à une citoyenneté active en s'appuyant sur une meilleure compréhension du monde. Cela passe par le « faire ensemble », par une volonté partagée de créer la rencontre, de croiser nos regards. Un café pédagogique est donc élaboré dans une logique partenariale, avec des collectivités, des structures locales.

OBJECTIFS

- Faire se rencontrer les acteurs éducatifs sur un même territoire
- Échanger sur les réalités locales
- Construire des références communes
- Construire de la cohérence éducative
- Initier des projets d'actions

DÉMARCHE

Un café pédagogique se déroule en trois étapes :

- **La ressource.** Un support à la discussion est proposé. Cela peut être un film, un jeu, un texte, un témoignage, une intervention.
- **Le café.** C'est un moment en petits groupes autour d'un rafraîchissement. Il permet de se rencontrer, d'échanger, à partir de la ressource, sur les impressions, les pratiques, les positionnements de chacun.
- **Le partage.** Les participants reviennent en grand groupe et échangent leurs réflexions en construisant des hypothèses, des analyses.

Exemples de questions abordées lors d'un café pédagogique sur les Rythmes Éducatifs

La réforme des rythmes scolaires : Où en est-on ? Qu'en penser ?

Doit-on parler uniquement de rythmes scolaires ? Qu'en est-il des rythmes sociaux ?

Quelle articulation des temps scolaires et périscolaires ?

Quelle cohérence entre les interventions des différents acteurs éducatifs ?

Qu'en disent les spécialistes des rythmes au niveau médical ?

Quel impact sur les apprentissages, sur les conditions de réussite des enfants ?



ACCOMPAGNEMENT À LA CONCERTATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les communes aujourd'hui sont amenées à engager une politique qui conduit à une prise en compte globale du rythme de vie de l'enfant sur l'ensemble de ses temps de vie et ainsi à donner la priorité aux enfants, à leur épanouissement, par de meilleures conditions d'apprentissage.

LES CEMEA S'INSCRIVENT DANS CETTE DÉMARCHE AUTOUR DE QUELQUES PRINCIPES :

- Un principe d'**accessibilité à tous les enfants**
- Une coopération et une **prise en compte de tous les acteurs éducatifs** avec, entre autres objectifs, la nécessité de renforcer la structuration des métiers de l'animation et leur mise en réseau.
- **Éviter de refaire l'école après l'école** et prêter attention pour ne pas surcharger les enfants d'activités après l'école, au risque d'annuler les intentions premières de la réforme des rythmes éducatifs
- Le PEDT doit permettre de s'inscrire dans une réelle **dynamique de projets** et donc proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

De plus, les CEMEA sont présents dans divers champs professionnels : école, animation, action sociale ... Cela nécessite une reconnaissance des diverses cultures professionnelles et un savoir-faire dans la rencontre et la relation entre les différents acteurs. Dans le cadre de la réforme des rythmes, nous privilégions le travail en binômes mixtes (éducation nationale et animation).

LA DÉMARCHE :

Reprendre les éléments forts du diagnostic, préciser les objectifs du Projet Éducatif de territoire et organiser le nouveau schéma organisationnel

Établir le planning des activités péri et extrascolaires

Identifier les conditions de mise en œuvre du projet de réorganisation des temps

PHASE 1 : ORGANISER UN TEMPS FORT MOBILISATEUR

Ce temps fort contribuera à se **construire une culture commune**, à partager le même niveau d'information, avant les travaux des ateliers thématiques.

Il pourrait prendre différentes formes : table ronde, café pédagogique, ciné-débat.

PHASE 2 : ANIMER DES GROUPES ET CONDUIRE DES ENTRETIENS

Ces ateliers thématiques permettent de débattre, d'échanger, de donner du contenu afin de décliner les axes du projet Éducatif de Territoire et concrètement un plan d'activités revisité et adapté aux nouveaux rythmes éducatifs.

Pour garantir la pertinence du travail réalisé dans les ateliers, il nous paraît nécessaire de nous poser la question de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité de ceux-ci. De notre point de vue, chaque atelier thématique tendra à garantir une représentativité objective du territoire. L'ouverture des ateliers à des acteurs ressources (ex: spécialistes, universitaires, acteurs de la société civile, etc.), de manière ponctuelle, nous apparaît comme une garantie qualitative supplémentaire.



ACCOMPAGNEMENT À LA CONCERTATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Un **comité de pilotage**, composé d'un nombre restreint de personnes, représentatives des divers acteurs, peut être mobilisé. Il permet de suivre l'avancée des travaux réalisés par les groupes et les entretiens individuels ainsi que de valider les étapes de travail. Ce comité peut se réunir trois fois : avant la première rencontre collective, entre les ateliers, à la fin des ateliers et entretiens.

PHASE 3 : Restitution, Rédaction et Validation du Projet

Temps de restitution des travaux de groupes et entretiens individuels.
Rédaction du projet final et validation par le groupe.

OBJECTIFS

- Clarifier et expliciter la thématique avec les acteurs afin de trouver un réel consensus et d'engager des discussions sur le sens, les priorités et les contenus.
- Définir et hiérarchiser les objectifs opérationnels permettant de relier la thématique aux attentes du projet, du terrain (construire le plan d'activités -schéma organisationnel).
- Réflexions et débats autour des actions -activités (existantes ou en devenir) à planifier pour assurer une offre éducative qui recherchera la cohérence et la continuité éducatives.
- Proposer différents scénarios de gestion.

TABLEAU RECAPITULATIF

	OBJET	NOMBRE JOURS	COÛT
PHASE 1 Organiser un temps fort mobilisateur	Temps Fort		
PHASE 2 Animer des groupes et conduire des entretiens	Animer des ateliers		
	Animer un comité de pilotage		
	Conduire des entretiens		
PHASE 3 Restitution, Rédaction et Validation du projet	Restitution au collectif		
	Rédaction		
	Validation du projet		

Pour tout renseignement, contactez :
Marika Vidailiac, Responsable PEdT et Rythmes Scolaires
m.vidailiac@cemea-pdll.org
02 40 89 72 74 / 06 86 37 84 02



DIAGNOSTIC, ACCOMPAGNEMENT OU MISE EN ŒUVRE

NOTRE CONCEPTION DU DIAGNOSTIC

L'élaboration d'un projet éducatif local ou d'un projet éducatif de territoire commence par l'acquisition d'une connaissance de la situation et des évolutions qui doit permettre d'accéder à la compréhension des phénomènes caractéristiques et déterminants qui animent le territoire. Le diagnostic constitue une étape déterminante dans la démarche d'élaboration du projet éducatif. Le projet éducatif est une réponse que donnent les acteurs aux questions et aux préconisations posées par le diagnostic. Pour réunir les chances de son succès, le projet éducatif devra se fonder sur les éléments de ce diagnostic.

L'ensemble des acteurs locaux responsables de l'éducation des enfants et des jeunes est ainsi amené à se mobiliser et à s'organiser sur la base d'un diagnostic partagé pour élaborer une plateforme d'orientations éducatives et formuler des propositions d'actions en faveur des enfants et des jeunes.

Le diagnostic est avant tout un recueil de données quantitatives et qualitatives pour établir un jugement qui puisse servir de base pour le projet éducatif à préparer. Aussi pour réaliser un diagnostic il convient d'obtenir des données sur :

- Les caractéristiques du territoire et de sa population.
- L'offre éducative pour les enfants et les jeunes
- Le sens que les acteurs donnent à la situation.

L'analyse et l'interprétation de ces données devraient permettre de faire ressortir les caractéristiques, les enjeux, les atouts, les faiblesses, le potentiel de développement pour mettre en mouvement les acteurs locaux dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation collective du projet éducatif local.

LA DÉMARCHE

Elle se veut participative et implique donc tous les acteurs de terrain durant chaque étape du processus.

Il s'agit d'engager l'ensemble des forces dans une dynamique de réflexion et de changement au plus près des réalités locales en tenant compte des potentialités existantes.

Cette démarche doit contribuer à l'élaboration d'une problématique commune, construite collectivement à partir du diagnostic élaboré et partagé et d'une confrontation des visions respectives

« Il ne s'agit donc pas d'une expertise ou d'une étude où un spécialiste viendrait dire aux acteurs quel est le problème et quelles sont les solutions. Ce type d'intervention a un inconvénient important : en se centrant sur le problème à étudier elle oublie de travailler sur la façon dont il s'articulera avec les modes d'intervention des acteurs ».



DIAGNOSTIC, ACCOMPAGNEMENT OU MISE EN ŒUVRE

PHASE 1 : PRÉPARATION DU DIAGNOSTIC

- Définition des attentes, du cadre d'action avec la municipalité
- Sensibilisation des acteurs éducatifs, Constitution du comité de pilotage
 - Présentation et Validation de la démarche d'accompagnement et de la méthode utilisée.

Le comité de pilotage permet de partager le suivi du diagnostic, de faire participer des acteurs locaux à la conception du diagnostic. Ce fonctionnement leur permet donc de se rencontrer, de découvrir/échanger sur les réalités de chacun et d'être partie prenante d'un travail global autour du projet éducatif de la commune.

PHASE 2 : RÉALISATION DU DIAGNOSTIC

- Recueil de données :
 - territoire / urbanisme
 - population
 - offre éducative existante
 - point de vue des acteurs

Méthodes : INSEE, CAF, Données de la municipalité, Questionnaires, Entretiens

- Analyse des données et préconisations :
 - Points forts
 - Points faibles
 - Potentialités, Ressources

PHASE 3 : FINALISATION DU DIAGNOSTIC

- Rédaction et validation du document :
 - Caractéristiques du territoire
 - État des lieux et analyse de l'offre éducative
 - Attentes et besoins des acteurs
 - Synthèse des problématiques identifiées
 - Préconisations

Après validation du comité de pilotage, rédaction du document final et diffusion.

OBJECTIFS :

- Produire une photographie exhaustive de l'organisation actuelle des trois temps (scolaire, périscolaire, extrascolaire),
- Identifier les besoins non satisfaits, les attentes des acteurs (en particulier celles des familles),
- Relever les enjeux liés à une nouvelle organisation,
- Mettre en avant les atouts et les faiblesses du territoire.

Le coût est de **70€/heure**.

L'accompagnement peut aller de 3 à 20 jours,
la durée étant à définir en fonction des besoins de la collectivité.

Pour nous contacter : pedt@cemea-pdll.org, 02 51 86 02 60